

Le 23 mai 2017
KYB Corporation

Déclaration de transparence relative à la loi sur l'esclavage moderne pour l'exercice financier 2016

Cette déclaration vise à établir les activités entreprises pour empêcher l'esclavage et la traite des êtres humains dans l'entreprise et les chaînes logistiques de KYB Corporation (ci-après la « société »), conjointement avec ses filiales (ci-après le « groupe KYB ») pour l'exercice financier 2016, conformément à l'article 54, 6^e partie de la loi de 2015 sur l'esclavage moderne en vigueur au Royaume-Uni.

1. Résumé de notre activité, notre structure et nos chaînes logistiques.

L'activité centrale du groupe KYB repose sur la fabrication et la vente de pièces détachées pour l'industrie automobile (notamment d'amortisseurs pour automobiles et motocyclettes) et de matériel hydraulique (y compris pour usage industriel, pour l'automobile et l'aviation, pour les véhicules à usage spécial et autres).

Le groupe KYB a son siège social à Tokyo et exerce ses activités au Japon, mais aussi dans 22 autres pays (14 de ses sociétés sont juridiquement constituées au Japon et 36 le sont dans des pays étrangers). La société dispose d'un bureau de vente au Royaume-Uni (KYBUK) et ce bureau vend les produits du groupe KYB.

L'outil de production et les chaînes logistiques du groupe KYB comprennent l'approvisionnement en matières premières et en composants de fournisseurs divers dans et hors du Japon.

2. Politiques d'entreprise pertinentes au groupe KYB

Le groupe KYB s'oppose entièrement à l'esclavage et à la traite des êtres humains, que ce soit dans notre propre entreprise ou dans nos chaînes logistiques.

Le groupe KYB remplit sa responsabilité sociale d'entreprise par la promotion d'activités de RSE, comme un code déontologique complet d'entreprise, qui comprend la conformité juridique, et il a établi des codes de conduite et une politique d'approvisionnement de base avec un contenu spécifique visant à interdire le travail forcé et celui des enfants, ainsi que le recours à des minéraux issus de zones de conflit.

Pour de plus amples informations sur ces politiques, consulter :

<https://www.kyb.co.jp/english/company/csr.html> (codes de conduite)

https://www.kyb.co.jp/english/company/supply_information.html (politique d'approvisionnement de base)

3. Efforts de la société et du groupe KYB au cours de l'exercice financier 2016

Nous exigeons de notre personnel qu'il respecte nos politiques et nos codes de conduite, qui sont préparés, diffusés, mis et tenus à jour. Notre politique d'approvisionnement de base s'applique également à nos fournisseurs, car nous avons évalué que le plus gros risque d'esclavage et de traite des êtres humains se serait trouvé dans notre chaîne logistique où l'exploitation et la supervision de la direction sont hors de notre contrôle direct.

Le bureau de gestion de la conformité a été établi au sein du service des affaires juridiques aux fins de superviser et promouvoir la conformité. Afin de promouvoir une prise de

conscience face à la conformité, le service des affaires juridiques et le bureau de gestion de la conformité éduquent et dispensent des formations pour les directeurs et salariés du groupe KYB, et tiennent à jour le système de gestion de la conformité pour le groupe KYB.

(Remarque : le bureau de gestion de la conformité deviendra le bureau de contrôle interne à partir de l'exercice financier 2017.)

Par ailleurs, tous les salariés, directeurs et agents au Japon et à l'étranger peuvent recourir à nos systèmes établis internes et externes de dénonciation d'abus, qui offrent des mécanismes de traitement adaptés permettant de signaler les violations organisationnelles ou personnelles des lois et règlements par des salariés, etc. de nos partenaires commerciaux (notamment les contractants et sous-contractants).

4. Nos efforts à l'avenir

À partir de l'exercice financier 2017, une fonction séparée de siège de la RSE est établie avec pour visée de continuer la promotion de la RSE d'une manière plus étendue et plus professionnelle.

Le siège de la RSE s'attachera à encourager la coopération avec les services internes affiliés et avec les partenaires internes et externes pour veiller au mieux à ce que le groupe KYB continue d'apporter une réponse aux problèmes liés aux droits humains, notamment à l'esclavage et à la traite des êtres humains.

Nous sommes convaincus que le respect des droits humains de base de chacun est un élément important pour notre entreprise et nous ferons tout en notre pouvoir pour empêcher l'esclavage et la traite des êtres humains.

Cette déclaration a été validée par le conseil d'administration pour l'exercice financier prenant fin au [31 mars 2016] et signée par Yasusuke Nakajima, administrateur délégué, président-directeur général.

Date: *22 May 2017*



Representative Director, President Executive Officer
Yasusuke Nakajima